



OÙ?

- **✓** CHÂTEAUROUX
- JOUÉ-LÈS-TOURS
- **V** BLOIS
- **ORLÉANS**

MODALITÉS D'ACCÈS

EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Formation prise en charge par l'OPCO et rémunérée par l'employeur réservée aux moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap).

EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Formation prise en charge par l'OPCO, rémunérée par l'employeur et sans limite d'âge.

EN FORMATION CONTINUE

Sous statut stagiaire de la formation professionnelle pour les salariés et demandeurs d'emploi.

(tarifs et modalités : nous consulter).

DÉLAI D'ACCÈS

L'entrée en formation se fait lorsque le contrat et/ou la convention de formation sont signés par l'ensemble des parties, sous réserve de financement et place disponible.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- pré-inscription en ligne
- accompagnement à la recherche d'entreprise
- signature du contrat
- inscription définitive



CAP **Carrossier Automobile**

NIVEAU 3

EN ALTERNANCE



- Intervenir et effectuer des réparations des éléments
- Collecter les informations nécessaires à l'intervention
- Appliquer la méthodologie de réparation
- Remettre en conformité
- Contrôler la qualité de son intervention
- Réaliser la préparation des fonds et des surfaces
- Effectuer des interventions sur les inamovibles et les vitrages
- Remplacer un élément de structure
- Mettre en conformité un vitrage

Z DÉROULÉ DE LA FORMATION

Formation sur 2 ans, possible sur 1 an sous conditions

RYTHME D'ALTERNANCE

L'alternance se compose de périodes en entreprise et de périodes sur le site de formation.

Consultez notre site internet pour plus d'informations!



Tout public dès 16 ans (dès 15 ans après la 3e)

POURSUITES

FORMATION



Formations connexes (Carrosserie / Motocycles / Cycles)

Nous contacter

EMPLOI

Carrossier





ACCESSIBILITÉ TOUT PUBLIC

Nos établissements peuvent accueillir du public en situation de handicap.

RÉPERTOIRE DES DIPLÔMES

CAP: Certificat d'Aptitude Professionnelle

CS : Certificat de Spécialisation (anciennement Mention Complémentaire)

BP : Brevet Professionnel - BTM : Brevet Technique des Métiers BMA: Brevet des Métiers d'Art - BAC PRO: Baccalauréat Professionnel

BM: Brevet de Maîtrise

CQP: Certificat de Qualification Professionnelle **TFP**: Titre à Finalité Professionnelle



CONTENU DE LA FORMATION En accord avec le référentiel en vigueur

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Travaux pratiques (TP)
- Technologie professionnelle
- Fonctions et structures des systèmes
- Chef-d'œuvre

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Français
- Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique (EMC)
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Prévention santé environnement (PSE)
- Éducation physique et sportive (EPS)

ACTIVITÉS EN ENTREPRISE

- Intervenir et réparer des éléments
- Collecter les informations nécessaires à l'intervention
- Appliquer la méthodologie de réparation
- Remettre en conformité
- Contrôler la qualité de son intervention
- Préparer des fonds et des surfaces
- Réaliser la préparation des fonds et des surfaces
- Intervenir sur les inamovibles et les vitrages
- Remplacer un élément de structure
- Mettre en conformité un vitrage

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'alternance ou d'une convention de stage.

Méthodes pédagogiques innovantes et actives qui ont pour vocation à rendre l'alternant acteur de sa formation apports théoriques, enseignements pratiques (démonstration, observation et manipulation des alternants) et échanges sur la base de situations réelles vécues en entreprise.

Nos établissements bénéficient tous de plateaux techniques dédiés à la pratique professionnelle et sont équipés spécifiquement pour chaque métier.

SUIVI ET ÉVALUATION

Selon le règlement d'examen et le public, les évaluations se font au moyen de contrôles en cours de formation et/ou d'épreuves terminales ponctuelles.

RÉMUNÉRATION DES APPRENTIS

AVANT 18 ANS	18-20 ANS	21-25 ANS	26 ANS ET +
RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI LA 1'° ANNÉE			
27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI LA 2° ANNÉE			
39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI LA 3° ANNÉE			
55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

*Source : service-public.fr, sous réserve de modification. En pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel



LES AVANTAGES DE NOS SITES DE FORMATION

- FORMATION RÉMUNÉRÉE
- ALTERNANCE POSSIBLE
- RÉSEAU DE 4 CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
- PLUS DE 40 ANS D'EXISTENCE
- MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE
- NOMBREUX ESPACES DE VIE POUR LES ALTERNANTS
- HÉBERGEMENT AU PLUS PROCHE DES SITES
- ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES RÉCENTS

CMA FORMATION

ALTERNANCE

SITE DE CHÂTEAUROUX 164 avenue John Kennedy 36000 Châteauroux **02 54 08 70 00** campus36@cma-cvl.fr campusdesmetiers36.fr

SITE DE JOUÉ-LÈS-TOURS 5-7 rue Joseph Cugnot 37300 Joué-lès-Tours 02 47 78 47 00 campus37@cma-cvl.fr campusdesmetiers37.fr

SITE DE BLOIS 27 rue André Boulle 41000 Blois 02 54 74 14 73 campus41@cma-cvl.fr campusdesmetiers41.fr

SITE D'ORLÉANS 5 rue Charles Péguy 45000 Orléans **02 38 62 75 29** campus45@cma-cvl.fr campusdesmetiers45.fr



et de l'**Artisanat**

CENTRE-VAL DE LOIRE









